

## Justice spatiale et cartographie

Coordination : **Carlos Salamanca Villamizar | Nuria Font Casaseca |  
Nuria Benach Rovira | Manuel Bayón Jiménez**

Compte tenu de la centralité acquise par la cartographie dans la gestion des affaires publiques, il semble important et nécessaire qu'une revue consacrée aux relations qui peuvent s'établir entre justice et espace dédie un numéro spécial aux liens entre justice spatiale et cartographie. Comme nous le savons, tout au long de l'histoire, la cartographie a non seulement joué un rôle central dans la construction de la discipline géographique, mais elle a été un élément structurant et constitutif des différents ordres sociaux, politiques et économiques dans le monde, quels que soient la région géographique ou le moment historique auxquels nous faisons référence.

Les cartes ont été fondamentales dans l'imagination de l'univers, dans la représentation du monde et de ses frontières, ainsi que dans la construction des identités et des différentes formes d'altérité. Avec les grandes métropoles pour épicode, les cartographies ont permis d'imaginer d'abord les empires et après les nations, de les enregistrer et de créer les structures sociospatiales nécessaires à leur expansion et consolidation. Dès l'origine, par leur nature même, les représentations graphiques, visuelles ou esthétiques de certains territoires ont contribué à inscrire, représenter, installer et établir certains rapports sociaux sur le territoire. Ces représentations peuvent naturellement être abordées, lues, interprétées et analysées sous l'angle des relations plus ou moins justes qui s'établissent entre elles.

Relier cartographie et justice spatiale peut alors devenir une tâche énorme, dans un vaste domaine sans frontières claires. Pour éviter cela et proposer plutôt un terrain de discussion solide et structuré, il est essentiel d'établir certains principes conceptuels et méthodologiques. Nous préconisons d'esquisser un champ capable de favoriser une problématisation plurielle et diversifiée qui contribue à construire une représentation actualisée des liens pouvant s'établir entre cartographie et justice spatiale.

Tout d'abord, il nous faut caractériser la cartographie comme terrain d'étude et, pour cela, nous proposons de distinguer trois de ses dimensions. La

---

première est de considérer la cartographie comme un ensemble de pratiques sociales et politiques, avec ses intérêts, ses épistémologies et ses objectifs. Nous parlons de « pratiques » pour rendre compte de la diversité des acteurs, des formats, des supports et des articulations qui se produisent autour de la cartographie. La deuxième dimension est de considérer la cartographie comme une discipline, c'est-à-dire comme l'ensemble systématique de concepts, de techniques, de technologies et de méthodologies de la production de représentations graphiques et visuelles de l'espace. Loin de l'idée d'une discipline déconnectée des contextes géographiques et historiques dans lesquels elle s'insère, nous proposons de penser la cartographie comme une discipline traversée d'intérêts, d'idéologies, d'objectifs et de relations de pouvoir. Pour la troisième dimension, nous pouvons considérer la cartographie comme un objet, c'est-à-dire comme cet ensemble de représentations spatiales vers lesquelles il est possible de se tourner aujourd'hui, comme une archive, pour l'interroger, l'analyser et l'interpréter de manière critique.

Ces trois dimensions de la cartographie peuvent être interrogées sous différentes perspectives lorsqu'elles sont mises en dialogue avec la justice spatiale.

La première problématise l'ensemble de pratiques qui permettent de visualiser la dimension territoriale de questions telles que l'inégalité d'accès aux ressources, aux services ou aux biens, ainsi que la répartition inégale des impacts de certaines politiques et de certains processus sur de différents secteurs de la société. À travers des pratiques situées et concrètes, une grande diversité d'acteurs sociaux « conteste » et souligne l'apparente objectivité et neutralité des cartes pour masquer les intérêts en jeu, le caractère situé des savoirs cartographiques qu'elles cachent, et les postulats par lesquels elles stigmatisent certains corps, expériences et connaissances.

Dans la deuxième perspective, nous plaçons les développements techniques et technologiques qui permettent, ou pas, l'émergence de représentations spatiales de la part de différents secteurs de la population. Les différences de sexe, d'âge, d'identité culturelle ou de classe sociale jouent un rôle déterminant dans ces représentations. Cela est dû, par exemple, aux transformations engendrées dans le domaine de la cartographie par l'expansion exponentielle de la vulgarisation des logiciels, plateformes et outils des systèmes d'information géographique avec le potentiel de pluraliser les pratiques cartographiques. En effet, les avancées technologiques sont en train de définir un déplacement des lieux « officiels » de production cartographique, tels que les

---

États, vers d'autres types d'acteurs tels que les entreprises privées, les organisations sociales et les médias, entre autres. Ainsi, l'accès de plus en plus généralisé aux formes de production cartographique redéfinit qui peut utiliser le pouvoir des cartes et met en question les anciens mécanismes d'autorité, de légitimité et de vérité. Néanmoins, on constate que les formes de production cartographique posent les bases techniques nécessaires à certaines formes de consommation, de subjectivité et de sensibilité qui semblent avoir la capacité de neutraliser le pouvoir politique de cette pluralité et de limiter les possibilités d'action et de pensée larges et transversales.

La troisième perspective de questionnement des cartographies à partir du champ problématique de la justice spatiale est liée aux procédures par lesquelles ces représentations ont été imaginées, conçues et produites. Nous nous intéressons aux recherches visant à documenter et à analyser les manières dont les cartes sont produites, principalement dans le cadre de procès et d'affaires publiques. Plus précisément, dans le cadre de procès et d'affaires publiques, nous voulons étudier quelles instances d'interaction, avec quels types de relations de pouvoir et quelles stratégies de participation des acteurs, sont mises en place. Compte tenu également du fait que la carte est un outil fondamental dans la production de l'espace, tant en contexte urbain que rural, il est essentiel de comprendre plus précisément comment son utilisation permet ou pas une utilisation plus ou moins juste, équilibrée, démocratique et plurielle d'un territoire donné. Dans une attitude interprétative et analytique, nous nous intéressons aux contributions qui interrogent les raisons pour lesquelles une carte a été réalisée ou qui la pensent comme le résultat d'un processus faisant intervenir plusieurs acteurs, intérêts et techniques. Ces différents objectifs déterminent la manière dont chaque représentation utilise le langage cartographique tout au long du processus de création. Cela comprend des expérimentations créatives avec des données spatiales, des formats numériques interactifs ainsi que différentes échelles d'analyse et de représentation. La carte en tant qu'objet peut également être analysée dans ses interactions ; c'est-à-dire se concentrer sur l'analyse des circuits par lesquels circulent ces représentations. À ce stade, nous nous intéressons particulièrement aux recherches et aux études de cas qui montrent comment les cartographies sont utilisées comme outil de plaidoyer, de visibilité et d'action dans des domaines tels que la justice, la muséographie et l'art ainsi que les politiques publiques et les débats sur le développement.

Sans chercher à aborder l'ensemble de la diversité des aspects que peut impliquer un dialogue entre cartographie et justice spatiale, nous souhaitons dans ce numéro au moins tracer une feuille de route pour sa problématisation.

---

Thèmes directeurs de ce numéro :

*Axe 1. Pratiques qui permettent de visualiser, de problématiser ou d'interroger des situations d'injustice spatiale*

- Différentes expériences cartographiques élaborées pour la promotion de la justice spatiale.
- Expériences dans le développement de cartographies qui dialoguent avec les processus judiciaires ou avec les médias de masse ou communautaires.
- Problématisations des cartographies hégémoniques comme outil d'injustice ou de justice spatiale.
- Processus cartographiques communautaires de résistance et de récupération des mémoires collectives.

*Axe 2. Cartographie et justice spatiale, un lien en transformation permanente*

- Des contestations dans la notion même de manière d'appréhender la cartographie, notamment à travers des tournants ontologiques, indigènes, queers ou des mobilités.
- Développements conceptuels autour de la cartographie en relation avec l'injustice ou la justice spatiale.
- Innovations méthodologiques et technologiques dans l'utilisation de la cartographie contre les injustices spatiales.
- Effets des systèmes d'information géographique dans la visualisation de cas d'injustices spatiales à différentes échelles.

*Axe 3. Les cartographies comme objets, récits et représentations*

- Des cartographies qui ont contribué à mettre en évidence des relations d'injustice sociospatiale.
- Circuits de la circulation des cartes à différentes échelles comme stratégie politique.

- 
- Analyse mettant en évidence les effets performatifs de la production et de la circulation de certaines productions cartographiques.

Cette proposition est construite sur les expériences des membres de l'équipe de coordination. Situées sous différentes latitudes et à différentes échelles, elles articulent des champs académiques, des réseaux collaboratifs nationaux et internationaux, des recherches participatives aussi bien que des interventions dans le champ juridique et le débat public. Nous valorisons le processus et le résultat, nous sommes motivé-e-s par l'objectif de construire un champ de débat et de développement académique.

### **Consignes aux auteur·e·s**

Les articles en français et en espagnol (7 000 mots maximum ; bibliographie et résumé compris) ou en anglais (6 000 mots maximum ; bibliographie et résumé compris) doivent être adressés à la revue à l'adresse [contactjssj.org@gmail.com](mailto:contactjssj.org@gmail.com) ainsi qu'à l'équipe de coordination du numéro (adresses ci-dessous).

La revue accepte les soumissions d'articles en anglais, espagnol ou français.

Les auteurs et autrices doivent envoyer leurs articles complets aux coordinateurs et coordinatrices du dossier thématique avant le **31 mars 2025**. La parution est à prévoir en 2026.

*Justice spatiale / Spatial Justice* est une revue bilingue à comité de lecture. Les articles peuvent être soumis en anglais, espagnol ou français. Ils peuvent se fonder sur une étude de cas ou offrir une perspective plus théorique. La revue utilise une évaluation en double aveugle, ce qui implique que tous les articles sont évalués anonymement. Veuillez respecter les recommandations aux auteurs et autrices disponibles en ligne sur le site de la revue : <http://www.jssj.org/recommandations-aux-auteurs/>.

Les auteurs et autrices s'interrogeant sur la pertinence de leur proposition peuvent contacter l'équipe de coordination du dossier.



---

## Équipe de coordination et contacts

**Carlos Salamanca Villamizar** : CONICET-institut de Géographie de l'université de Buenos Aires ; directeur du diplôme Pratiques cartographiques en Amérique latine, Université Nationale de Rosario, Argentine, Université Javeriana, Colombie.

[Salamanca.carlos@gmail.com](mailto:Salamanca.carlos@gmail.com)

**Nuria Benach Rovira** : professeure de géographie à l'université de Barcelone ; membre du groupe Espais Critics.

[nuriabenach@ub.edu](mailto:nuriabenach@ub.edu)

**Nuria Font Casaseca** : chercheuse postdoctorale à l'université Pompeu Fabra ; professeure associée à l'université de Barcelone ; membre du groupe Espais Critics

[nuriafont@ub.edu](mailto:nuriafont@ub.edu)

**Manuel Bayón** : chercheur au Colegio de México ; doctorant au Karlsruhe Institute of Technology ; membre du Collectif de géographie critique de l'Équateur (Colectivo de Geografía Crítica del Ecuador).

[geomanuelbayon@gmail.com](mailto:geomanuelbayon@gmail.com)

## Bibliographie

**Atia** Mona, **Doherty** Grace, 2021, « On Doing Relational Research: Participatory Mapping as an Emergent Research Process ». *Antipode*, 53(4), p. 953-p74 (<https://doi.org/10.1111/anti.12712>).

**Basualdo** Lourdes, **Domenech** Eduardo, **Pérez** Evangelina, 2019, « Territorios de la movilidad en disputa : cartografías críticas para el análisis de las migraciones y las fronteras en el espacio sudamericano », *REMHU: Revista Interdisciplinaria da Mobilidade Humana*, 27(57), p. 43-60 (<https://doi.org/10.1590/1980-85852503880005704>).

**Bayón Jiménez** Manuel, **van Teijlingen** Karolien, **Álvarez Velasco** Soledad, **Moreano Venegas** Melissa, 2021, « Cuando Los Sujetos Se Mueven de Su Lugar: Una Interrogación al Extractivismo y La Movilidad En La Ecología Política Latinoamericana », *Revista de Geografía Norte Grande*, 80, p. 103-127 (<https://doi.org/10.4067/S0718-34022021000300103>).

- 
- Font-Casaseca** Nuria, **Rodó-Zárate** Maria, 2024, « From the margins of Geographical Information Systems: Limitations, challenges, and proposals », *Progress in Human Geography*, 0(0) (<https://doi.org/10.1177/03091325241240231>).
- Maharawal** Manissa M., **McElroy** Erin, 2018, « The Anti-Eviction Mapping Project: Counter Mapping and Oral History toward Bay Area Housing Justice », *Annals of the American Association of Geographers*, 108(2), p. 380-389 (<https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1365583>).
- Montoya** Andrés Velastegui, **de Lima**, Aline Maria Meiguins, **Adami** Marcos, 2018, « Mapping and temporary analysis of the landscape in the Tucuruí-pa reservoir surroundings », *Anuario do Instituto de Geociências*, 41(2), p. 553-567 ([https://doi.org/10.11137/2018\\_2\\_553\\_567](https://doi.org/10.11137/2018_2_553_567)).
- Oslender** Ulrich, 2021, « Decolonizing Cartography and Ontological Conflict: Counter-Mapping in Colombia and "Cartographies Otherwise" », *Political Geography*, 89 (<https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2021.102444>).
- Salamanca Villamizar** Carlos, **Astudillo Pizarro** Francisco, 2018, « Justice environnementale, méthodologies participatives et extractivisme en Amérique latine », *Justice spatiale/Spatial Justice*, 11 (<https://www.jssj.org/article/justice-environnementale-methodologies-participatives-et-extractivisme-en-amerique-latine/>).
- Schultz**, Tristan, 2018, « Mapping Indigenous Futures: Decolonising Techno-Colonising Designs », *Strategic Design Research Journal*, 11(2), p. 79-91 (<https://doi.org/10.4013/sdrj.2018.112.04>).
- Streule** Monika, 2020, « Doing Mobile Ethnography: Grounded, Situated and Comparative », *Urban Studies*, 57(2), p. 421-438 (<https://doi.org/10.1177/0042098018817418>).
- Tilley** Lisa, 2020, « "The Impulse is Cartographic": Counter-Mapping Indonesia's Resource Frontiers in the Context of Coloniality », *Antipode*, 52(5), p. 1434-1454 (<https://doi.org/10.1111/anti.12634>).
- Zwer** Nephtys, **Rekacewicz** Philippe, 2021, *Cartographie radicale. Explorations*, Paris, La Découverte.